
Fermeture et remise en état des mines — Vocabulaire

Mine closure and reclamation — Vocabulary

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[ISO 20305:2020](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/f78285fa-8e7a-40d4-bc1f-5ee2b3e5a77e/iso-20305-2020)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/f78285fa-8e7a-40d4-bc1f-5ee2b3e5a77e/iso-20305-2020>



iTeh STANDARD PREVIEW (standards.iteh.ai)

ISO 20305:2020

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/f78285fa-8e7a-40d4-bc1f-5ee2b3e5a77e/iso-20305-2020>



DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT

© ISO 2020

Tous droits réservés. Sauf prescription différente ou nécessité dans le contexte de sa mise en œuvre, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, ou la diffusion sur l'internet ou sur un intranet, sans autorisation écrite préalable. Une autorisation peut être demandée à l'ISO à l'adresse ci-après ou au comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office

Case postale 401 • Ch. de Blandonnet 8

CH-1214 Vernier, Genève

Tél.: +41 22 749 01 11

E-mail: copyright@iso.org

Web: www.iso.org

Publié en Suisse

Sommaire

Page

Avant-propos.....	iv
Introduction.....	v
1 Domaine d'application	1
2 Références normatives	1
3 Termes et définitions	1

iTeh STANDARD PREVIEW (standards.iteh.ai)

[ISO 20305:2020](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/f78285fa-8e7a-40d4-bc1f-5ee2b3e5a77e/iso-20305-2020)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/f78285fa-8e7a-40d4-bc1f-5ee2b3e5a77e/iso-20305-2020>

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (IEC) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les procédures utilisées pour élaborer le présent document et celles destinées à sa mise à jour sont décrites dans les Directives ISO/IEC, Partie 1. Il convient, en particulier, de prendre note des différents critères d'approbation requis pour les différents types de documents ISO. Le présent document a été rédigé conformément aux règles de rédaction données dans les Directives ISO/IEC, Partie 2 (voir www.iso.org/directives).

L'attention est attirée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence. Les détails concernant les références aux droits de propriété intellectuelle ou autres droits analogues identifiés lors de l'élaboration du document sont indiqués dans l'Introduction et/ou dans la liste des déclarations de brevets reçues par l'ISO (voir www.iso.org/brevets).

Les appellations commerciales éventuellement mentionnées dans le présent document sont données pour information, par souci de commodité, à l'intention des utilisateurs et ne sauraient constituer un engagement.

Pour une explication de la nature volontaire des normes, la signification des termes et expressions spécifiques de l'ISO liés à l'évaluation de la conformité, ou pour toute information au sujet de l'adhésion de l'ISO aux principes de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) concernant les obstacles techniques au commerce (OTC), voir le lien suivant: www.iso.org/iso/fr/avant-propos.html.

Le présent document a été élaboré par le comité technique ISO/TC 82, *Exploitation minière*, sous-comité SC 7, *Fermeture et gestion de la restauration des mines*.

Il convient que l'utilisateur adresse tout retour d'information ou toute question concernant le présent document à l'organisme national de normalisation de son pays. Une liste exhaustive desdits organismes se trouve à l'adresse www.iso.org/fr/members.html.

Introduction

Ce vocabulaire a été élaboré dans le but de faciliter une communication efficace dans le domaine de la fermeture et de la remise en état des mines, et pour s'assurer que les concepts terminologiques clés et les représentations conceptuelles sont validés et utilisés par les participants.

Les termes sur la gestion de la fermeture et de la remise en état des mines ont été classés en dix sections distinctes représentant les concepts clés dans le domaine:

- statut de fermeture de la mine;
- phase de fermeture de la mine;
- stratégies de fermeture de la mine;
- éléments miniers;
- matériaux miniers;
- risques liés à la fermeture de la mine;
- travaux de fermeture de la mine;
- activités de fermeture de la mine;
- financement de la fermeture de la mine;
- aspects sociaux et culturels.

Le présent document n'est pas destiné à présenter une liste exhaustive de tous les termes ou concepts utilisés dans le domaine de la fermeture et la remise en état des mines.

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/f78285fa-8e7a-40d4-bc1f-5ee2b3e5a77e/iso-20305-2020>

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 20305:2020

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/f78285fa-8e7a-40d4-bc1f-5ee2b3e5a77e/iso-20305-2020>

Fermeture et remise en état des mines — Vocabulaire

1 Domaine d'application

Le présent document établit un vocabulaire sur la gestion de la fermeture et de la remise en état des mines.

2 Références normatives

Le présent document ne contient aucune référence normative.

3 Termes et définitions

L'ISO et l'IEC tiennent à jour des bases de données terminologiques destinées à être utilisées en normalisation, consultables aux adresses suivantes:

- ISO Online browsing platform: disponible à l'adresse <https://www.iso.org/obp>
- IEC Electropedia: disponible à l'adresse <http://www.electropedia.org/>

3.1

statut de fermeture de la mine

statut d'une mine ou d'un *élément minier* (3.4) au regard de la *phase de fermeture de la mine* (3.2)

3.1.1

abandonné(e)

orpheline

mine ou *élément minier* (3.4) qui n'a pas été formellement *renoncé(e)* (3.1.3) et pour laquelle/lequel la responsabilité de la *fermeture de la mine* (3.3.2) ne peut pas être attribuée à un individu ou une organisation

Note 1 à l'article: La responsabilité d'une mine abandonnée peut, dans certains contextes et réglementations, relever du propriétaire foncier.

3.1.2

fermé(e)

mine ou *élément minier* (3.4) pour laquelle/lequel l'extraction minière a cessé et le propriétaire ou l'exploitant de la mine a mis en œuvre, ou doit mettre en œuvre, un arrêt des travaux en vue de la *fermeture de la mine* (3.3.2)

3.1.3

renoncé(e)

mine ou *élément minier* (3.4) *fermé(e)* (3.1.2) pour laquelle/lequel la gestion et la *surveillance* (3.8.4) ont été réalisées et le bail a été cédé, la responsabilité étant transférée à l'autorité réglementaire pertinente ou à une tierce partie

3.1.4

suspendu(e)

mine ou *élément minier* (3.4) pour laquelle/lequel l'extraction minière ou le traitement des minerais a temporairement cessé et dont les opérations ont été placées en *entretien et maintenance* (3.2.1)

3.2

phase de fermeture de la mine

phase pendant laquelle des *activités de fermeture de la mine* (3.8) sont entreprises pour que l'exploitation puisse atteindre un *statut spécifique de fermeture de la mine* (3.1)

3.2.1

entretien et maintenance

fermeture temporaire de la mine

période pendant laquelle une mine est *suspendue* (3.1.4), et les *installations minières* (3.4.2) restent intactes et sont entretenues en anticipation d'une possible reprise de la production

Note 1 à l'article: Peut également renvoyer, dans certaines juridictions, à la phase *après exploitation* (3.2.3).

3.2.2

fermeture

période pendant laquelle une mine ou un *élément minier* (3.4) est *fermé(e)* (3.1.2) et le *plan de fermeture de la mine* (3.8.3.2) exécuté

3.2.3

après exploitation

période suivant la *fermeture* (3.2.2), pendant laquelle les activités de *surveillance* (3.8.4) et de *maintenance* (3.8.2) et d'autres activités de gestion pertinentes sont réalisées

3.2.4

pré-fermeture

période précédant la *fermeture* (3.2.2), pendant laquelle la *planification de la fermeture de la mine* (3.8.3) est réalisée afin de définir progressivement les modalités de fermeture

3.3

stratégie de fermeture de la mine

éléments stratégiques ou tactiques appliqués à une mine ou un *élément minier* (3.4) pour atteindre les objectifs d'*utilisation des terrains après exploitation* (3.8.1.2) et de *fermeture de la mine* (3.3.2)

Note 1 à l'article: Tous les éléments stratégiques et tactiques de fermeture de la mine peuvent être mis en œuvre progressivement [par exemple *remise en état* (3.3.3) progressive].

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/f78285fa-8e7a-40d4-bc1f-5ee2b3e5a77e/iso-20305-2020>

3.3.1

démantèlement

mise hors tension, retrait et mise en décharge des *installations minières* (3.4.2) désaffectées

3.3.2

fermeture de la mine

planification et mise en œuvre de stratégies associées à l'exécution des activités minières et établissement de l'*utilisation des terrains après exploitation* (3.8.1.2) convenue

3.3.2.1

fermeture progressive de la mine

mise en œuvre échelonnée et continue des *stratégies de fermeture de la mine* (3.3) pour des *éléments miniers* (3.4) pendant la durée d'exploitation d'une mine

3.3.3

remise en état

réhabilitation

fait de restaurer un terrain perturbé associé à une mine ou un *élément minier* (3.4) pour le rendre sûr, stable et non polluant, en accord avec l'*utilisation convenue des terrains après exploitation* (3.8.1.2)

Note 1 à l'article: Tandis que les termes « remise en état » et « réhabilitation » sont employés indifféremment dans de nombreuses juridictions, certaines considèrent que la réhabilitation correspond à la remise en état d'un *élément minier* (3.4), d'un *secteur* (3.4.1) ou de toute zone perturbée par l'exploitation minière à un état durable dans lequel sa fonction d'écosystème est restaurée, mais sans objectif particulier de *changement de destination* (3.3.3.1) ou de *restauration* (3.3.3.2).

3.3.3.1**changement de destination**

remise en état (3.3.3) d'un *élément minier* (3.4), d'un *secteur* (3.4.1) ou de toute zone perturbée par l'exploitation minière à un état exploitable correspondant à une *utilisation des terrains après exploitation* (3.8.1.2) différente de l'utilisation des terrains avant l'exploitation minière

3.3.3.2**restauration**

remise en état (3.3.3) d'un *élément minier* (3.4), d'un *secteur* (3.4.1) ou de toute zone perturbée par l'exploitation minière à un état durable correspondant à son état naturel ou de référence

Note 1 à l'article: Fait généralement référence au retour de l'écosystème naturel (c'est-à-dire restauration écologique), mais peut également s'appliquer au retour à l'état avant l'exploitation minière.

3.3.4**dépollution**

réduction, à des niveaux acceptables, de l'exposition humaine et environnementale à des contaminants dangereux

3.4**élément minier**

élément unique dans une mine, ayant une fonction ou un but défini(e), et qui nécessite des *activités de fermeture de la mine* (3.8) pour atteindre les objectifs d'*utilisation des terrains après exploitation* (3.8.1.2) et de *fermeture de la mine* (3.3.2)

3.4.1**secteur**

ensemble d'*installations minières* (3.4.2) répondant à une *stratégie* commune ou similaire de *fermeture de la mine* (3.3)

Note 1 à l'article: Un secteur est généralement défini par une frontière physique, cadastrale ou hydrologique.

Note 2 à l'article: Un secteur peut constituer un ou plusieurs *profils topographiques après exploitation* (3.4.4) avec des caractéristiques géophysiques communes.

3.4.2**installation minière**

infrastructure bâtie ou installation ayant une fonction opérationnelle ou productive définie associée aux activités d'exploitation minière ou de traitement des minerais

3.4.2.1**cavité minière**

excavation pratiquée dans le but d'exploiter le minerai

3.4.2.1.1**ouverture minière**

excavation permettant d'accéder aux chantiers souterrains depuis la surface

Note 1 à l'article: En fonction de la géométrie de la mine et de la topographie de surface locale, les ouvertures minières peuvent être verticales (puits), horizontales (galeries) ou inclinées (descenderies).

3.4.2.1.2**fosse minière**

découverte

mine à ciel ouvert

excavation pratiquée en surface dans le but d'exploiter le minerai

3.4.2.1.3**chambre d'exploitation**

excavation à gradins dans une mine souterraine, généralement le long d'un filon ou d'un corps minéralisé